



Campagne de prévention et de tri des déchets du SDEDA

Article court

Biodéchets : en avant le tri à la source !

Acteur majeur de l'économie circulaire dans l'Aube, le SDEDA poursuit ses actions de prévention et de sensibilisation à la réduction des déchets avec un nouvel objectif : le tri à la source des biodéchets. Obligation réglementaire à partir de janvier 2024, le SDEDA a déjà pris les devants depuis quelques années en organisant de nombreuses formations aux techniques de compostage. Composter, c'est diminuer de 30% nos poubelles grises mais aussi réduire notre impact sur le transport et le traitement de nos ordures ménagères. Et pour démocratiser la démarche, c'est ce thème qui a été choisi par le Syndicat à l'occasion de la SERD, Semaine européenne de réduction des déchets. Du 18 au 26 novembre, une campagne de communication mettra en lumière le compostage et ses nombreux bénéfices. Inscrivez-vous vite aux prochaines formations pour découvrir les fondamentaux du compostage et devenir un véritable expert !

Plus d'informations sur sdeda.fr

Article long

Biodéchets : en avant le tri à la source !

Acteur majeur de l'économie circulaire dans l'Aube, le SDEDA poursuit ses actions de prévention et de sensibilisation à la réduction des déchets.

Le compostage, une pratique qui a tout bon

À partir du 1^{er} janvier 2024, le tri à la source devient obligatoire pour tous. Le compostage est une des solutions pour valoriser nos biodéchets (épluchures, restes de repas ou encore végétaux) en compost. Cet amendement organique contribue à prendre soin de nos sols et favorise la biodiversité. D'autant que 30% de notre poubelle grise est compostable ! Une logique gagnant-gagnant pour cultiver l'avenir ! C'est ce message que diffuse le SDEDA cette année dans sa campagne de communication annuelle à l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets, du 18 au 26 novembre. Et n'oubliez pas, le Syndicat propose de nombreuses formations aux pratiques du compostage tout au long de l'année. Inscrivez-vous vite !



Mesurer l'évolution de nos comportements au quotidien grâce à l'Observatoire des déchets de l'Aube

Avons-nous réduit nos déchets ou mieux trier ? Quels sont les déchets restants dans nos poubelles ? Deux ans après notre premier Observatoire des déchets, nos comportements ont de nouveau été analysés pour affiner les premiers résultats. Retrouvez la famille Delaube et comparez les résultats. Nous sommes en bonne voie !

Concours des écoles : et si on chantait ?

Pour cette 14^e édition, les enfants des classes de CP vont pousser la chansonnette sur le tri ! Les écoliers doivent écrire une comptine en lien avec le tri des déchets, se filmer en train de chanter et envoyer la vidéo au SDEDA. À la clé, de nombreux lots pour récompenser les jeunes artistes. Alors que vous soyez rock ou classique, pop ou électro, à vous de jouer !

Plus d'informations sur sdeda.fr